

Procès-verbal de l'assemblée générale de la section Payerne de l'APC du mercredi 28 septembre 2022, 1830 heures, restaurant Da Mauro, Misery

1. Salutations

Le président Luc Python ouvre la séance en présence de 16 membres et invitée. 20 membres se sont excusés. Il salue tout particulièrement la présence de Jacqueline Morard, présidente de la section EPFL, et excuse l'absence d'Alain Favre, président de la section Lausanne.

2. Désignation des scrutateurs/scrutatrices

Gilbert Vernez est élu en qualité de scrutateur

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2019

Le procès-verbal, en main de l'assemblée, est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Pierre Savary.

4. Mutations

Au 1^{er} janvier 2022, l'effectif de la section était de 231 membres, soit une diminution de 28 membres par rapport au 1^{er} janvier 2019.

Jubilaires fêtés : 5 pour 50 ans révolus. Ces derniers sont les collègues Jean-Pascal Biemann, Maurice Cosandey, Charly Helfer, Roland Perriard et Robert Sulger.

Une minute de silence est observée à la mémoire des membres décédés durant l'exercice.

5. Rapport du président

Dans son rapport, une fois de plus très complet, le président Luc Python rappelle quelques temps forts de l'année écoulée et de celle en cours:

- Au chapitre interne de l'APC, le comité de section avait organisé l'AG 2021, puis y a renoncé au dernier moment, car les directives du Conseil fédéral discriminaient les personnes vaccinées et non vaccinées, ces dernières ne pouvant se rendre dans un restaurant.
- A Grolley, l'APC sera présentée aux nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs au mois d'octobre. Notre association a confectionné des bornes d'information APC que nous avons l'intention de placer à Grolley et à Payerne ces prochains mois.
- Au niveau de l'APC, l'AD a donné pour mandat au comité directeur d'analyser un rapprochement avec le syndicat SSP/VPOD afin de créer des synergies syndicales et de renforcer l'organisation. On s'achemine vers un rapprochement sous la forme d'une affiliation collective de l'APC au sein du SSP.
- Au niveau de la Confédération, le Conseil fédéral veut réviser le système salarial pour l'administration fédérale. Il désire intégrer l'indemnité de résidence dans

le salaire et avoir également des plages salariales à la fois moins nombreuses et plus larges. L'APC s'est battue et se bat toujours pour que ces changements se fassent sans baisse de salaires au détriment des employé-e-s.

- Un autre souci de l'APC est la situation économique et l'inflation (3,5 %). Elle revendique la pleine compensation du renchérissement pour les salaires et les rentes.
- L'APC lance une pétition en ligne pour la pleine indexation du renchérissement. Chaque membre est invité à la signer.
- Enfin, notre association a procédé à une enquête sur le desk sharing : l'APC revendique des nouvelles formes de travail respectueuses des employé-e-s. Parmi les revendications, il y a celle voulant que le desk sharing ne serve pas de prétexte à des mesures d'économies.
- Au niveau de la section et étant donné l'environnement général, il a été très difficile de lancer des actions durant ces deux dernières années.
- Pour terminer, le président précise que le secrétariat central a déménagé : il se trouve maintenant à Berne, Wabernstrasse 40.

6. Rapport du caissier 2019/20/21

Le caissier Christophe Defferrard a repris la caisse de Jean-Michel Cornuz et apporte quelques commentaires, tout en précisant que la dette de la section a été intégralement remboursée à la fin de l'année 2021.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Philippe Tercier présente le rapport des vérificateurs des comptes et souligne la bonne tenue de la caisse.

Le total du bilan est de Fr. 4'530.70 au 31 décembre 2020 et de Fr. 2'559.85 au 31 décembre 2021.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

8. Budget 2023

Le caissier Christophe Defferrard présente un budget équilibré pour l'année 2023, budget approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Le président Luc Python remercie l'ancien caissier Jean-Michel Cornuz, malheureusement absent, et le félicite chaleureusement pour l'excellence de son travail dans une période particulièrement mouvementée... Jean-Michel est vivement applaudi par l'ensemble de l'assemblée.

9. Comité de section

Le comité de section, élu à l'unanimité, se compose des membres suivants, tous les anciens ayant « rempli », à une exception près :

- . Luc Python, président
- . Pierre Savary, vice-président
- . Christophe Defferrard, , caissier
- . Rolf Aschwanden, assesseur
- . Damien Pittet, assesseur.
- . Gilles Durieux, assesseur, nouveau

10. Assemblée des délégué(e)s du 15 novembre 2022

Pierre Savary, Christophe Defferrard et Rolf Aschwanden sont élus à l'unanimité en qualité de délégués, respectivement invité de la section.

11. Jubilaires

Voir point 4.

12. Divers

Comme l'année dernière, la majorité des quelques questions posées tout au long de l'assemblée ont porté sur la politique et le devenir de notre APC.

Le recrutement de nouveaux collègues retient également l'attention de l'assemblée. La diminution continuelle du nombre des membres doit impérativement être stoppée !

Un membre regrette qu'il n'y ait pas plus de membres actifs dans l'assemblée de ce soir.

Le président Luc Python lève l'assemblée générale 2022 de la section Payerne à 1920 heures. La soirée, ... et les discussions de toutes sortes qui l'accompagnent, se poursuit autour d'un repas de choix offert par la section, boissons et café inclus, au lieu même de l'assemblée.

Le président :
Luc Python

Le teneur du procès-verbal :
Pierre Savary

1700 Fribourg, le 9 octobre 2022

